

Jean, quittant sa longue solitude pour aller prêcher aux peuples l'accomplissement des promesses divines. Le livre, signe de doctrine et de prédication (1), marque le ministère qu'il se met en devoir de remplir; son costume est cette espèce de cilice naturel qu'indique l'Évangile en décrivant la vie extraordinaire de cet homme admirable (2); et les femmes qui l'écoutent ou le considèrent respectueusement, rappellent, avec les merveilleux fruits de pénitence qu'opérait sa prédication, l'indulgence de son zèle (3), qui n'avait de dures paroles que pour les cœurs faux (4) et pervers.

La vie incestueuse d'Hérode, blâmée hautement par le Précurseur (5); le festin qui décida de la vie de Jean-Baptiste, la tête du plus grand des prophètes (6) devenue le prix d'une danseuse (7), et comme le dernier plat d'un banquet voluptueux, c'est ce que tout le monde saura lire dans les derniers panneaux de notre verrière, sans que nous ayons nul besoin de les interpréter.

Quant à la danse qui fait de la fille d'Hérodiade une sorte de saltimbanque aux grossiers tours de force, il faut savoir que l'époque dont nous nous occupons dans cet ouvrage, l'entend toujours ainsi. Le vitrail de Lyon est d'accord avec le nôtre, et l'on réunirait en vain plusieurs monuments de cet âge pour avoir une grande variété sur ce point (8). Le XVI<sup>e</sup> siècle, le plus gracieusement corrompu, peut-être, que l'histoire puisse citer, compose cette scène d'une manière bien différente; mais je n'ai point à rechercher ses œuvres pour le moment. Les deux femmes représentées dans un seul médaillon à cet endroit par le peintre de Bourges, me paraissent être une ressource imaginée pour retracer divers moments d'une même scène, et comme deux rôles de la danseuse: d'abord les ressources de son art, puis les éloges et la promesse qu'elle reçoit, et la demande qu'elle adresse à Hérode.

192. Sur saint Étienne (lancette A), comme je l'ai déjà dit (9), nous donnerons plutôt des monuments que des détails historiques. Sept, au moins, de nos planches représentent ce saint ou quelques traits de son histoire (10); ainsi nous ne pourrions pas être accusés d'avoir failli aux convenances que nous imposait la dévotion du Berry envers le premier martyr du christianisme. Ce serait, au contraire, une sorte de dérogação à la célébrité de saint Étienne, que de prétendre interpréter ce que tout le monde doit saisir dans les tableaux de sa vie. En complétant les lancettes mutilées de Lyon et de Bourges par le fenêtrage de l'abside de Sens, qui est à peu près intact, nous retrouvons: l'ordination du saint diacre, — ses prédications aux juifs de Jérusalem, et son discours en présence du prince des prêtres, devant lequel on l'a fait comparaître comme un blasphémateur. Si l'on voulait subtiliser, ce serait ici le lieu de peindre Jésus-Christ se montrant debout à son serviteur, comme pour lui dicter ses paroles (Act. VII, 55) dans le conseil des docteurs. Car au moment du supplice, Étienne adresse sa

(1) Durand, *Ration.*, libr. I, rubr. 3 de *Pict.* «...pinguntur... doctores cum libris in manibus.»

(2) Matth. III, 4.—Marc. I, 6. Cs. Paciaudi, *op. cit.*, dissert. V, cap. 2, 3 (p. 169—176).

(3) Matth. XXI, 32, 33. Cs. Lac. III, 12—14.

(4) Matth. III, 7—10.

(5) Marc. III, 19, 20.—Matth. XIV, 3—5.—Etc.

(6) Matth., *l. cit.*, 6—11. Cs. Matth. XI, 9.—Lac. VII, 26—28.

(7) Ce trait, emprunté à saint Ambroise par l'un des hymnographes du XVIII<sup>e</sup> siècle qui ont accepté la tâche de faire des bréviaires français, rappelait un passage véhément avec lequel il était bien hardi de prétendre se mesurer. Quelle poésie n'eût-il pas fallu pour lutter avec la prose du docteur de Milan (*de Virginib.*, libr. III, cap. 6; t. II, p. 181, 182)! «... Ab adulteris justus occiditur, et a reis in judicium capitalis sceleris poena convertitur. Deinde præmium saltatricis, mors est prophetæ. Postremo (quod etiam omnes barbari horrere consueverunt) inter epulas atque convivia, consummandæ crudelitatis profertur edictum; et a convivio ad carcerem, de carcere ad convivium, feralis flagitii circumfertur obsequium. Quanta in uno facinore sunt crimina!

«... Quis non, quum e convivio ad carcerem cursari videret, putaret prophetam jussum esse dimitti? Quis, inquam, quum audisset natalem esse Herodis, solemne convivium, puellæ optionem eligendi quod vellet datum, missum ad Joannis absolutionem non arbitraretur? Quid crudelitati cum deliciis? Quid cum funeribus voluptati? Raptur ad poenam propheta convivali tempore, convivali præcepto, quo non cuperet vel absolvi; perimitur gladio, caput ejus affertur in disco. Hoc crudelitati ferculum debebatur, quo insatiata epulis feritas vesceretur.

«Intuere, rex acerbissime, tuo spectacula digna convivio. Por-

rige dexteram, ne quid sævitia tua desit, ut inter digitos tuos rivi defluant sacri cruoris. Et quoniam non exsaturari epulis famas, non restingui poculis potuit inaudita sævitia sitis; bibe sanguinem scaturientibus adhuc venis exsecti capitis profluentem. Certe oculos, in ipsa morte sceleris tui testes, aversantes conspectum deliciarum. Clauduntur lumina, non tam mortis necessitate quam horrore luxuriæ. Os aureum illud exsanguæ, cujus sententiam ferre non poteris, conticescit et adhuc times. . . . Portatur hoc caput ad Herodiadem; latatur, exultat, quasi crimen evaserit quia judicem trucidavit.»

(8) Soit que le XII<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> n'imaginassent pas de milieu entre l'honnête femme et la femme perdue, soit que la fille d'Hérodiade leur semblât devoir être une effrontée, il est certain qu'ils prêtent habituellement à la danseuse qui ravit Hérode, des espèces de cabrioles fort brutales. Il se peut que ces grossiers artifices de séduction soient traités de spectacle lubrique par notre haute civilisation, dont les ballets splendides scandalisent les baiadères païennes. Mais je ne puis récuser un fait cent fois reproduit par l'âge des vieilles cathédrales. J'avouerai donc que l'on n'entendait probablement rien alors à embellir le vice et à farder la luxure.

(9) N<sup>o</sup> 137 (p. 232).

(10) Pl. VIII, XVI, XVII, XXIV, XXVIII.—*Étude VIII.* Dans l'*Étude XVII*, qui réunit tous les vitraux de l'abside d'Auxerre, il ne paraît pas douteux que le saint diacre placé à droite de Notre-Seigneur, soit encore saint Étienne (fenêtrage B). La cathédrale lui étant dédiée, l'absence de son nom ne peut pas embarrasser le spectateur. La même cause avait produit le même effet à Sens (*Étude XVI*, fenêtrage A), où il n'est pas possible de méconnaître saint Étienne à droite du crucifix. Ceci soit dit sans rien préjuger sur la détermination générale de la droite et de la gauche.



prière au Fils de Dieu, sans parler précisément de vision; et par conséquent, sans attribuer une posture particulière à Notre-Seigneur. C'est pourquoi le peintre de Lyon était bien libre de faire paraître à ce moment Jésus-Christ sur son trône.

Poursuivons la concordance de nos verrières, à partir du point où le vitrail de Bourges cesse de nous faire défaut. On entraîne le martyr hors de la ville pour le lapider;—Saul, le persécuteur (Act. VII, 57, 59; VIII, 3; IX, 1—5), qui devint bientôt Paul le grand apôtre (Act. IX, XXII, 4, sqq.; XXVI, 9, sqq.—Galat, I, 13, sq.—I Tim. I, 13), s'associe autant qu'il peut à toutes ces fureurs d'un peuple ameuté. Il est là comme un monument de ce qu'opéra la dernière prière d'Étienne expirant.—Le saint meurt sous une grêle de pierres, en priant Dieu de pardonner à ses bourreaux;—et son âme est transportée dans le ciel.

Nous ne croyons pas céder à une prévention aveugle, en déclarant notre vitrail de Bourges bien supérieur à ceux de Lyon et de Sens, soit pour le groupement et le mouvement des personnages, soit pour le développement des faits, soit pour l'ornementation qui sert de fond général à tous les tableaux.

Les fragments que nous avons placés au bas de la planche XVI sont des restes d'anciens vitraux qui doivent avoir appartenu à la première ornementation de la cathédrale de Bourges, peut-être même à l'ancienne cathédrale. Tous ont fait partie de quelque *signature* (1), et, malgré l'isolement ou la mutilation de ces détails, on y reconnaît bien clairement un bottier ou *cordouannier* (fragment D). Les autres sont moins aisés à nommer, et toute recherche pour déterminer leur vrai sujet serait déplacée en ce moment.

(1) Nous les avons fait entrer ici, renonçant à former dans ce volume une collection d'usages civils que nous avions projetée d'abord. L'abondance des matériaux que nous fournissaient nos voyages d'exploration, menaçait de nous entraîner dans un développement énorme; nous avons préféré donner le pas aux *études* de symbolisme et d'ornementation. Le reste trouvera place ailleurs, et pour ne point laisser ici une série tronquée, nous avons supprimé entièrement la planche intitulée *Usages civils A*. Elle ne

se trouvera donc que dans les deux cent cinquante premiers exemplaires d'*étude*, et ne devra plus être considérée désormais que comme une attestation de présence pour ceux qui nous ont honorés les premiers d'une souscription complète.

La même mesure a été adoptée pour le calque des lions et de Moïse (*Étude III*). Ainsi, dans les exemplaires postérieurs à cette suppression, l'*Étude II* (calque du crucifix) réunira deux numéros (II et III).